



**La Métropolisation :
Effets et enjeux pour le Nord Franche-Comté**

Raymond Woessner

« La splendeur, la richesse, le bonheur de vivre se rassemblent au centre de l'économie-monde, en son cœur. C'est là que le soleil de l'histoire fait briller les plus vives couleurs, là que se manifestent les hauts prix, les hauts salaires, la banque, les marchandises "royales", les industries profitables, les agricultures capitalistes ; là que se situent les points de départ et les points d'arrivée des longs trafics, l'afflux des métaux précieux, des monnaies fortes et des titres de crédit. Toute une modernité en avance s'y loge [..]. Les techniques de pointe sont là aussi et la science fondamentale est avec elle. Les "libertés" s'y logent.[..]

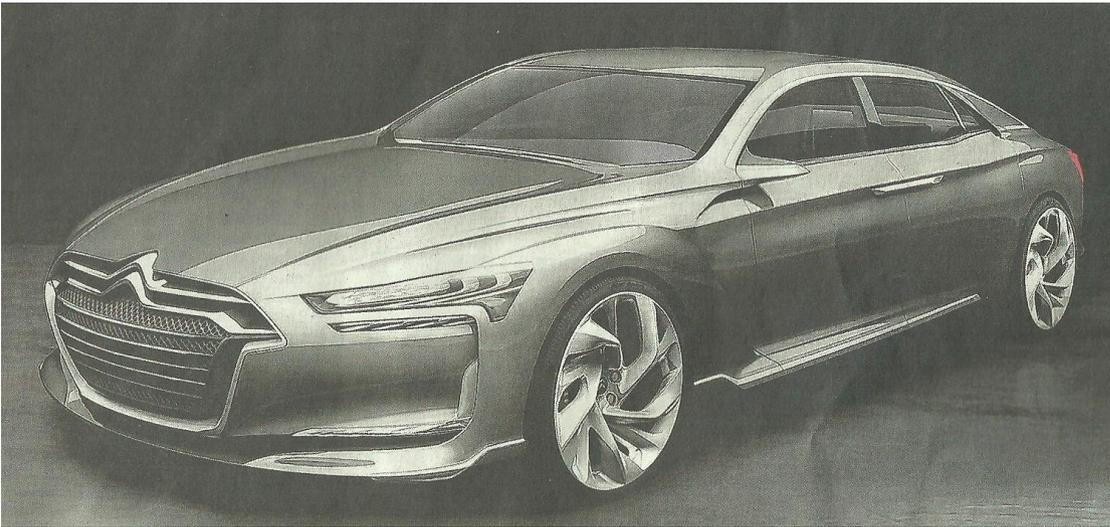
Ce niveau de l'existence baisse d'un ton quand on gagne les pays intermédiaires, ces voisins, ces concurrents, ces émules du centre. Là, peu de paysans libres, peu d'hommes libres, des échanges imparfaits, des organisations financières incomplètes souvent tenues du dehors, des industries relativement traditionnelles. »

Braudel F., 1985, *La dynamique du capitalisme*, Paris Arthaud.

« L'archipel mégalopolitain mondial (AMM), formé d'ensemble de villes qui contribuent à la direction du monde, est une création de la deuxième partie du XXe siècle et l'un des symboles les plus forts de la globalisation liée à la concentration des activités d'innovation de et commandement. S'y exerce la synergie entre les diverses formes du tertiaire supérieur et du « quaternaire » (recherches, innovations, activités de direction). L'AMM marque conjointement l'articulation entre villes appartenant à une même région et entre grands pôles mondiaux. D'où cette émergence de grappes de villes mondiales [...]. Les mégalopoles ont d'excellentes liaisons avec les autres « îles » de l'archipel mégalopolitain mondial (ce qui donne tout son sens au terme d'archipel) et concentrent entre elles l'essentiel du trafic aérien et des flux de télécommunication »

Dollfus O., 1996, *La mondialisation*, Presses de Sciences Po, p. 25-27.



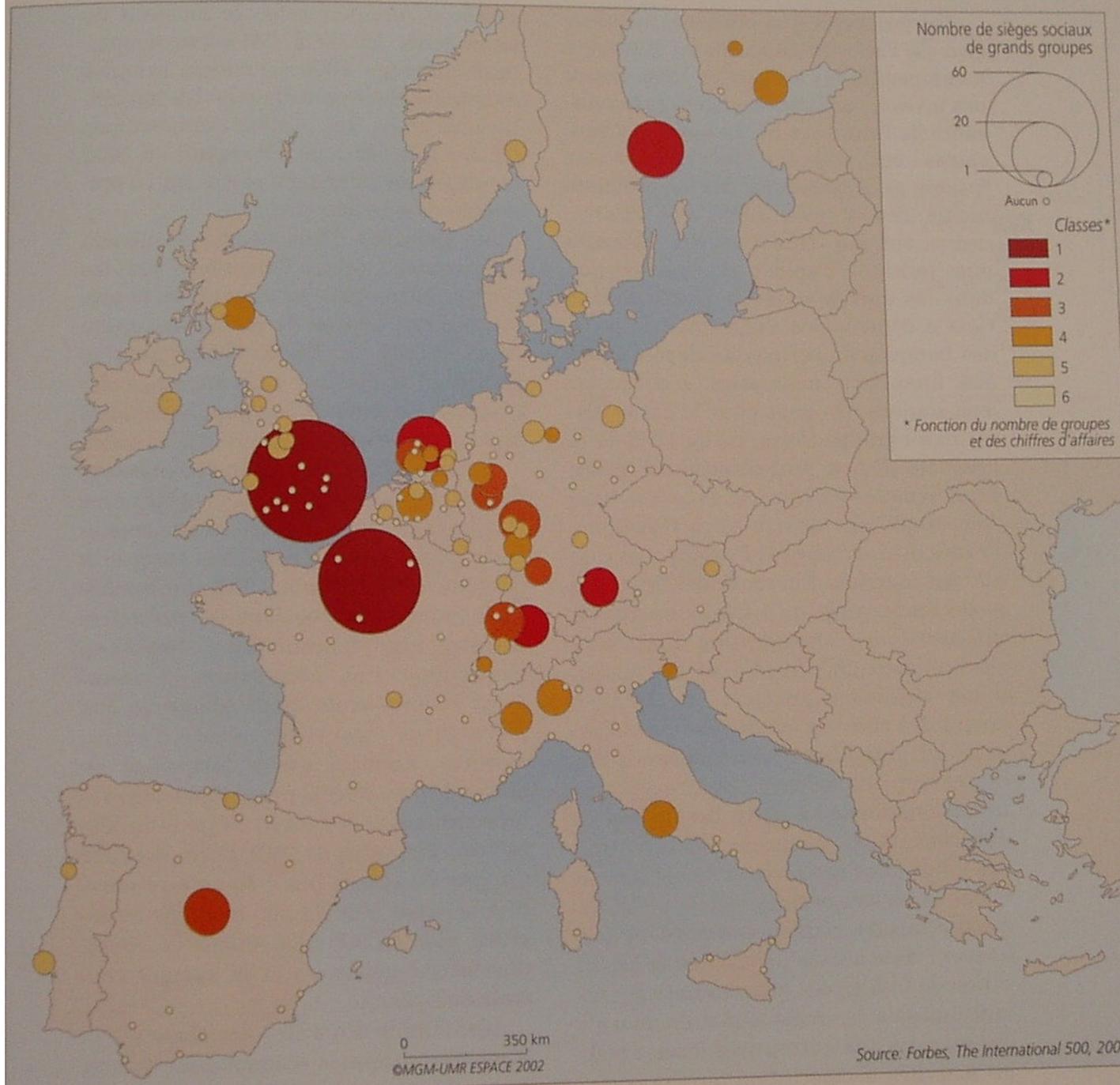


Automobile Citroën dévoile un concept car hybride, par et pour la Chine

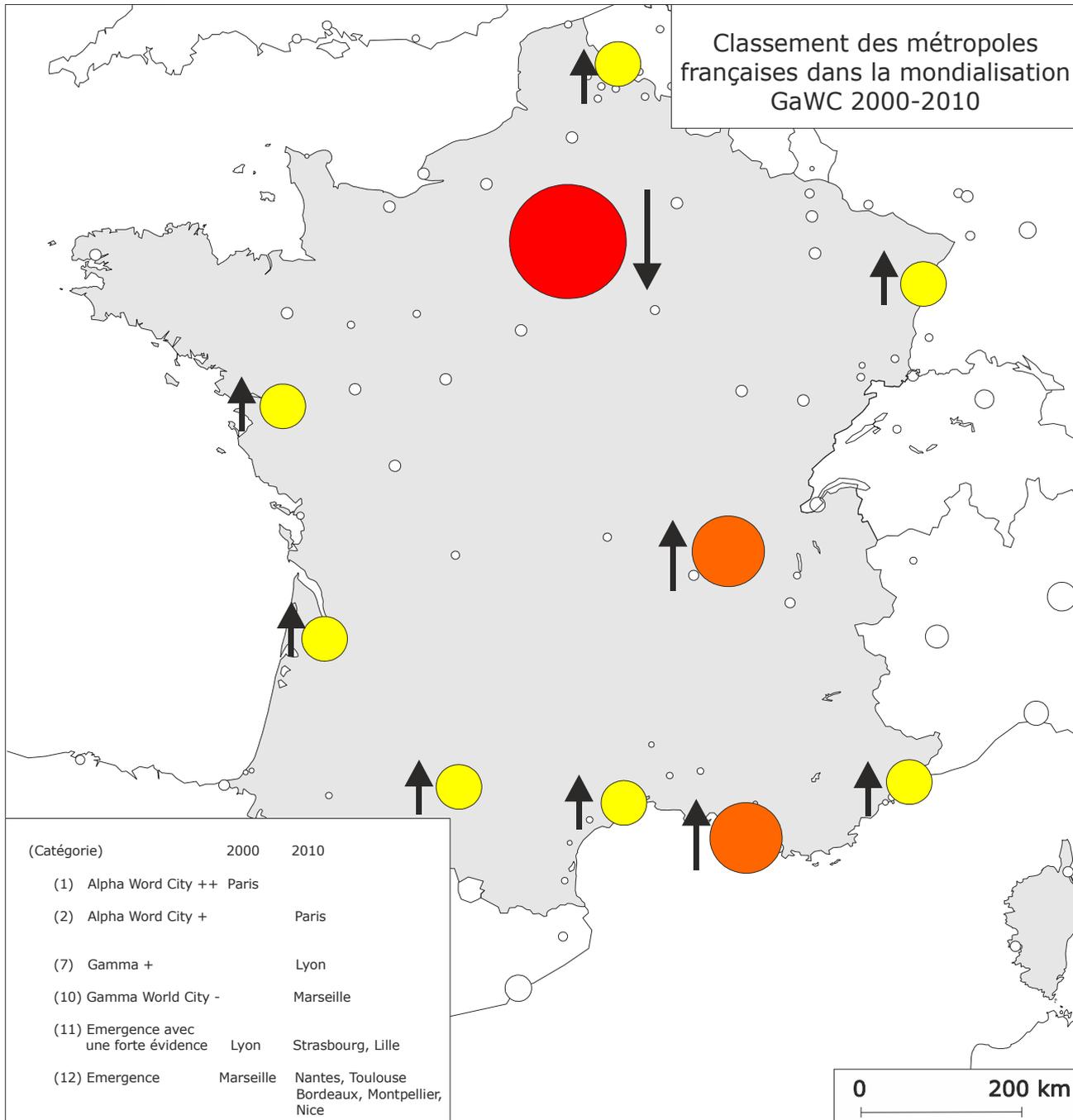
Quelques jours avant le début du Salon automobile de Pékin et l'ouverture de l'Exposition universelle de Shanghai, Citroën a dévoilé, dimanche soir, son premier concept car, nom de code Metropolis, conçu par le centre de style de la marque, installé depuis 2008 à Shanghai. Très élégant et fortement inspiré de la berline européenne C5, ce prototype, selon Citroën, fait référence à « la grandeur, à l'avant-gardisme et au dynamisme de toutes les grandes mégalopoles au pouvoir d'attraction incontestable ».

Metropolis est bien entendu hybride. Présent en Chine depuis près de vingt ans, Citroën y a connu une année 2009 record, avec 165 000 livraisons (+57,5 %), et 2010 est au diapason, avec des ventes doublées au premier trimestre, grâce au succès de la C-Quatre et de la C5, dont les livraisons ont commencé en début d'année. Seize voitures, série et concepts cars, seront exposées sur un stand de la marque au salon de Pékin. DR

6. Les sièges sociaux des grands groupes européens



Classement des métropoles françaises dans la mondialisation GaWC 2000-2010



L'économie métropolisée

L'innovation est une notion clé : nouveaux produits, nouveaux process, nouveaux marchés.

La créativité concerne les nouvelles idées et comment celles-ci passent de forums marginaux à la création de richesse économique. Les milieux qui les portent sont souvent marginaux ou underground. L'enjeu est de les ramener vers le monde standard pur en faire une source de richesse économique.

La classe créative (pour une large part, les emplois métropolitains supérieurs de l'INSEE), un concept de Richard Florida (1992), est localisée dans les métropoles.

Un souci, pointé par Jean-Alain Héraud (2013, cf. p.166) pour le cas de Strasbourg : elle est assez forte en *creative professionals* (cadres...) et peu en *bohemians* (création culturelle). La vile accompagne le changement. Mais elle ne le crée pas.

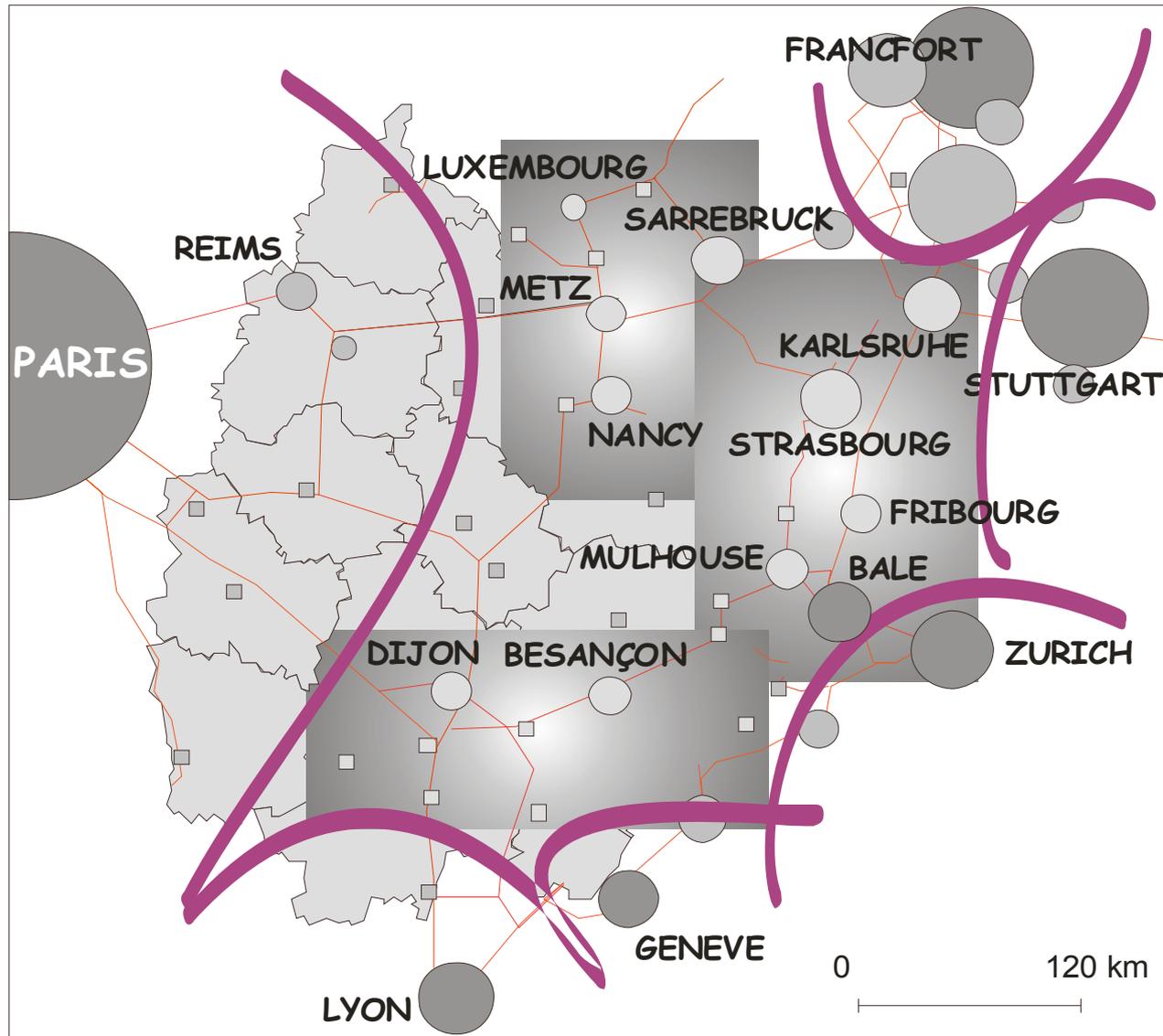
Ambiguïté

- La classe créative gentrifie la ville, impose de fait sa société et ses valeurs, rejette les catégories pauvres vers l'extérieur.
- Bien que prospère sur le terreau libéral, la classe créative porte en elle des valeurs comme la durabilité, le doute face à l'économie marchande. Elle est sensible à la création d'une écosociété (ville nourricière, commerce durable, écoquartiers, constructions en auto promotion, mobilités douces, ville festive et noctambule).

Métropolisation : Exister sur la carte du monde

- Centre financier
- Plate-forme technologique
- Spots touristiques
- Evènements
- Alternatives à la mondialisation libérale
- En pointe sur la durabilité

Accessibilité : un peu à l'écart de la métropolisation

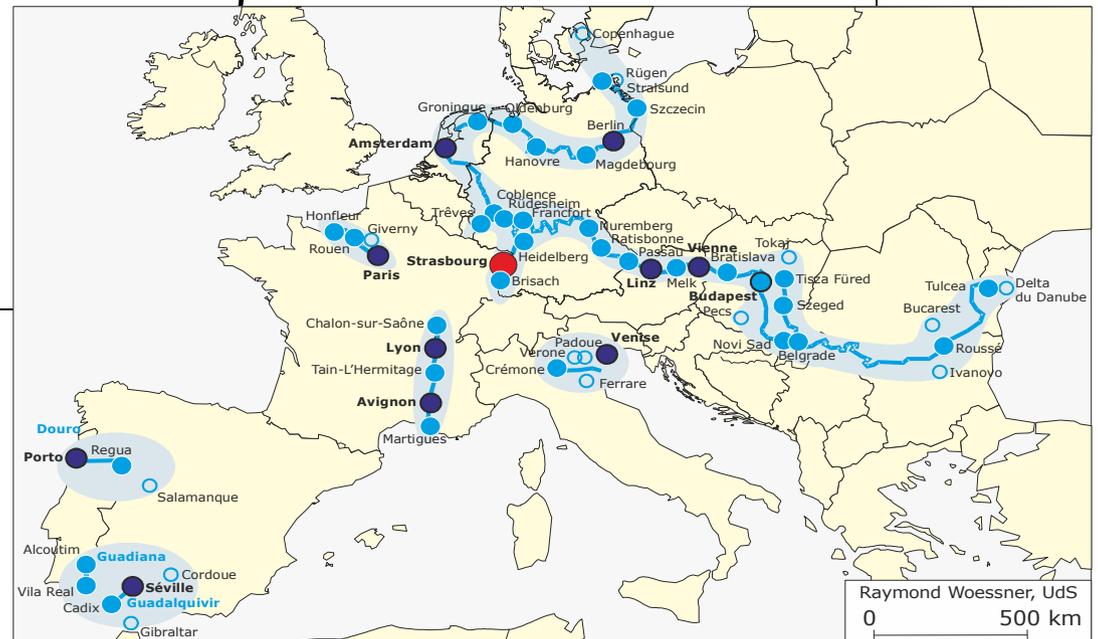
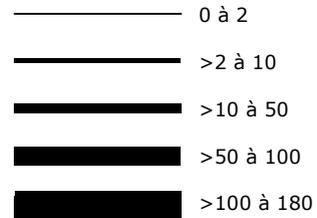


La navigation fluviale à grand gabarit en Europe

Données : Commission Centrale de la Navigation sur le Rhin, *Rapport annuel*, Strasbourg 2013



Millions de tonnes 2012 :

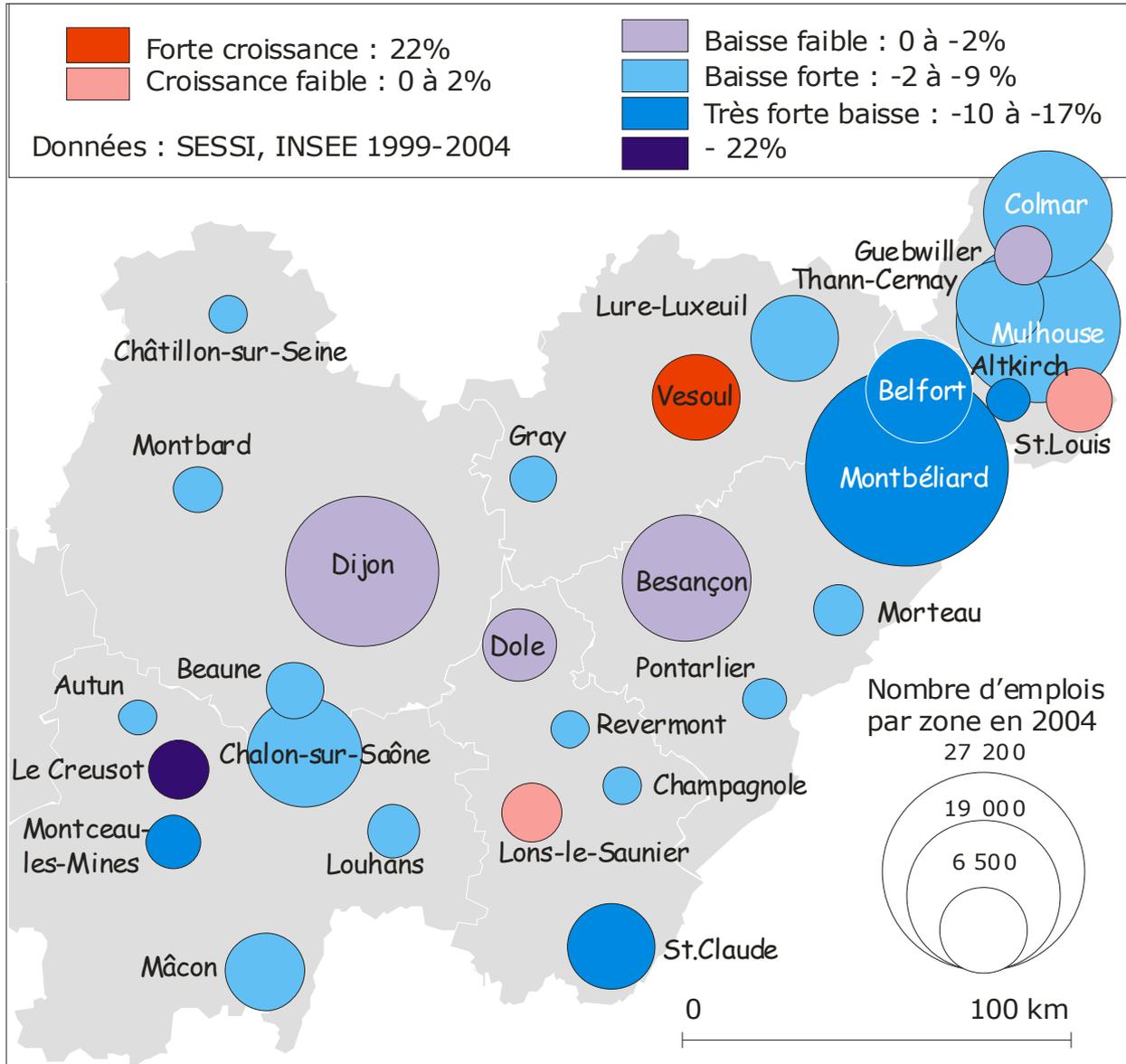


Raymond Woessner, UdS
0 500 km



Europe des 27, données pour 2006

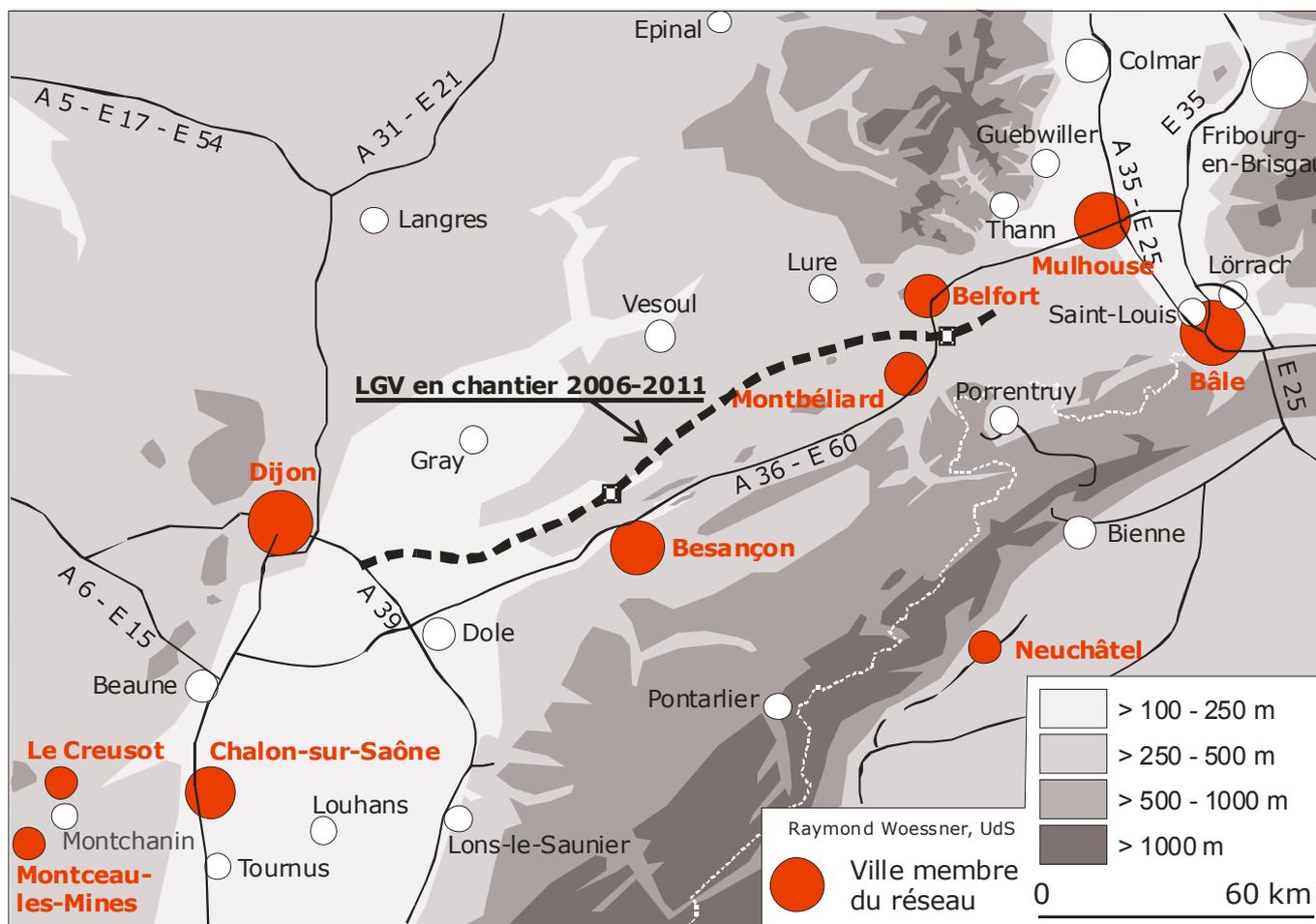
Has been ?



Un 1^{er} échec :
le Réseau de Villes Rhin-sud

Belfort, Montbéliard, Héricourt, Mulhouse,
Colmar, Saint-Louis...

Un 2^e échec : la Métropole Rhin-Rhône



2010

« Le pôle métropolitain est un établissement public constitué par accord entre des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, en vue d'actions d'intérêt métropolitain en matière de développement économique, de promotion de l'innovation, de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la culture, d'aménagement de l'espace par la coordination des schémas de cohérence territoriale dont le périmètre est identique à celui des établissements publics de coopération intercommunale qui composent le pôle, et de développement des infrastructures et des services de transport au sens des articles L. 1231-10 à L. 1231-13 du code des transports, afin de promouvoir un modèle de développement durable du pôle métropolitain et d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de son territoire, ainsi que l'aménagement du territoire infra-départemental et infra-régional. »

— Premier alinéa de l'article L. 5731-1 du Code général des collectivités territoriales.⁷

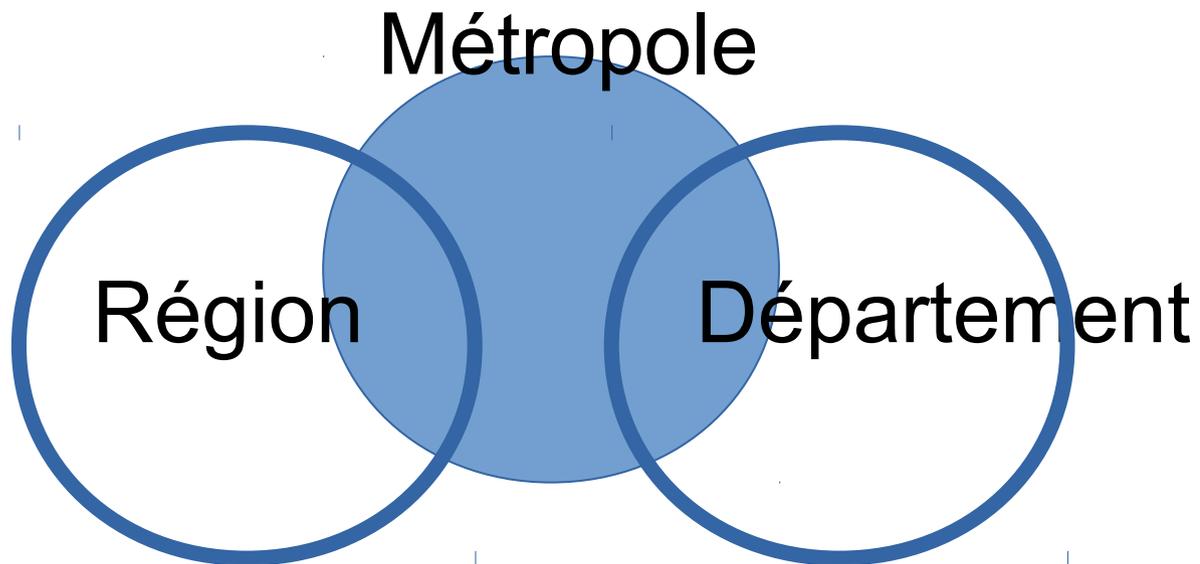
« Le pôle métropolitain regroupe des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre sous réserve que l'un d'entre eux compte plus de 100 000 habitants. Par dérogation au précédent alinéa, le pôle métropolitain peut regrouper, sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre comprenant au moins un établissement public de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants limitrophe d'un Etat étranger »

— Début de l'article L 5731-2 du Code général des collectivités territoriales

Loi MAPTAM 2014

Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles

La Métropole est désormais possible avec un EPCI < 100 000 habitants.



Freins

- Dans le cadre de la métropolisation / mondialisation, nos Métropoles sont pour la plupart bien trop petites
- L'État français reste jacobin, alors que des stratégies *bottom up* sont nécessaires
- La loi parle peu de dynamiques économiques
- Une Métropole devrait pouvoir être identifiable à travers un-e élu-e charismatique, interface entre l'extérieur et le dedans

Croire en une métropole

